



Litige de consommation abusive.

Par **informatitek**, le **02/02/2010** à **11:38**

Bonjour Maître,

Voilà j'ai souscrit un forfait de 24 mois chez un opérateur qui est SFR cependant je m'aperçois que certaines communication facturé n'ont pas été émise par moi je penser que c'été mon portable j'ai donc changer et toujours la même chose je me bat depuis 2 mois avec le service client pour qu'on verifie mla ligne on me dit qu'on me rappelle et rien de fais... j'ai toujours des appelle émis que je n'ai pas fais, aujourd'hui on ma rembourser une partie des frais associer au appelle non émis et au appelle service client cependant il ne trouve toujours rien mais je continu de payer des appels que je ne passe pas j'aimerais donc résilier ce contrat afin de plus avoir de frais inutile mais je ne sais pas sur quoi me baser pour tourner ma lettre de résiliation.

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterais à ma demande et dans l'attente de vos nouvelles je vous prie d' accepter mes salutations distinguées.